



Menuiseries N°4

Conserver son portail ou sa porte cochère

→ Vous habitez en **Site patrimonial remarquable**, dans le **cœur historique de Toulouse**, et votre portail ou votre porte cochère constituent des **éléments majeurs de l'architecture** de la ville. Vous souhaiteriez les améliorer ou les changer.

Néanmoins, changer votre portail ou votre porte cochère risque de dénaturer la façade de votre immeuble et dégrader votre cadre de vie.

Que faire pour améliorer votre portail ou votre porte cochère ?

1/ Faites-les restaurer

Privilégier la conservation et la restauration des vantaux anciens en bois. Les interventions possibles sont similaires à celles des volets. Vous pouvez faire appel à un artisan qualifié, présentant les références : « 4323 Fabrication et pose de menuiseries bois – technicité supérieure » et « 4393 Restauration des menuiseries des monuments historiques ».

Les accessoires de quincaillerie (heurtoirs...) et de serrurerie (ferrages...) ainsi que les grilles des portes peuvent être décapés, restaurés et protégés contre la corrosion puis remis en peinture.

Attention : supprimer ou masquer des éléments architecturaux participe à la dégradation de l'architecture de façade.

2/ Apportez-y des améliorations

- Platine de laiton pour assurer la protection des parties basses.
- Intégration possible de serrure sans altérer les moulures et ornements du portail.
- Intégration du digicode en tableau de l'ouverture du portail.
- Automatisation du côté intérieur.

3/ En cas de remplacement

Les portes neuves doivent être réalisées d'après le modèle d'origine et le respecter en tout point (matériaux, moulures, décors...). Un plan d'exécution détaillé devra être soumis pour accord à l'Architecte des Bâtiments de France et au service des autorisations d'urbanisme de la mairie de Toulouse.

- Les ouvertures existantes doivent être conservées, elles ne peuvent pas être modifiées, afin de préserver une lecture cohérente du bâtiment depuis la rue.
- Les impostes doivent être conservées dans leurs proportions et leurs caractéristiques.
- Les portails en aluminium laqué, brossé ou en PVC sont à proscrire sur le bâti ancien.
- Les portails sont généralement peints d'un ton soutenu mais peuvent parfois être traités à l'huile de lin chaude avec siccatif puis à la cire.

BON À SAVOIR

L'ensemble des travaux visant à modifier l'aspect de la façade est soumis au dépôt d'une déclaration préalable auprès du service des autorisations d'urbanisme de la mairie de Toulouse qui consultera pour accord l'Architecte des Bâtiments de France.

Contact : voir au verso

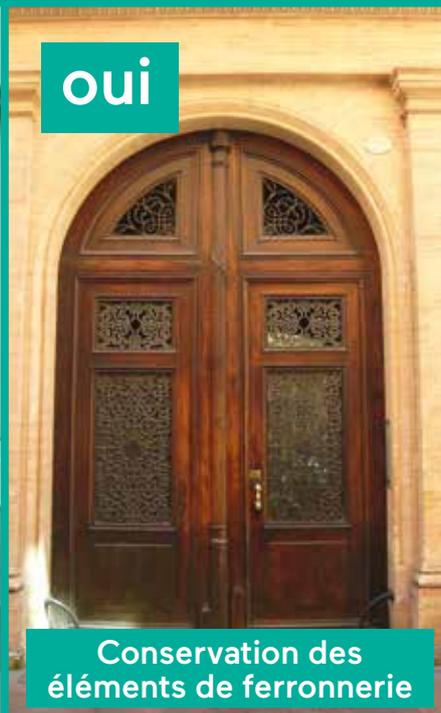
Exemples de restaurations

oui



Porte en bois

oui



Conservation des éléments de ferronnerie

oui



Porte en bois

non



Aluminium interdit

non



PVC et volets roulants interdits

non



Aluminium interdit

non



PVC interdit

Plus d'informations

Service des autorisations d'urbanisme
1 place des Carmes à Toulouse
Accueil de 9h à 16h45 du lundi au vendredi.
Tél. : 05 62 27 61 61 / toulouse.fr
autorisations.urbanisme@mairie-toulouse.fr



MAIRIE DE TOULOUSE
www.toulouse.fr

toulouse
métropole

Toulouse en grand !